



HAL
open science

Sur quelques citations dans *Pour comprendre les modes en français contemporain*

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur quelques citations dans *Pour comprendre les modes en français contemporain*. FRACAS, 2018. halshs-01803528

HAL Id: halshs-01803528

<https://shs.hal.science/halshs-01803528>

Submitted on 8 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 73

le 26 mai 2018

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur quelques citations dans
Pour comprendre les modes en français contemporain

Takeshi MATSUMURA

Destiné aux étudiants japonais de niveau avancé, l'ouvrage récent de Jun-ya Watanabe, *Pour comprendre les modes en français contemporain*¹, nous donne des éclaircissements utiles sur le conditionnel, le subjonctif et différents verbes modaux tels qu'*aller*, *devoir*, *falloir*, *paraître*, *pouvoir* ou *sembler*. Les explications qu'il propose sont bien argumentées et elles sont accessibles même à ceux qui n'ont pas suivi l'évolution récente de la linguistique. Elles s'appuient de plus sur de nombreux exemples choisis et traduits avec soin. Pour cette raison, le livre a bien réussi et il mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent au français d'aujourd'hui, y compris par ceux dont la connaissance est encore assez élémentaire.

Puisque c'est un outil pédagogique, l'ensemble devra concourir à une meilleure compréhension des subtilités de la langue française. Or sur quelques points de détail, il me semble que l'on peut proposer des améliorations en vue d'un futur retraitage. Pour que les lecteurs ne trébuchent pas sur des ambiguïtés ou d'éventuelles erreurs, je vais examiner dans le présent article huit exemples² qui sont cités dans l'ouvrage.

D'abord, voici une citation tirée du *Monde* du 14 janvier 1998, telle qu'on la lit aux pages 19 (exemple 8) et 38 (exemple 1) :

Selon le quotidien *Liberté* de mardi, qui fait l'état de « sources bien informées », il [= le bilan du massacre en Algérie] *serait* de 428 morts et de 140 blessés.

La phrase est traduite en japonais de la manière suivante :

「確かな情報源」をひきあいに出す火曜日の日刊紙『リベルテ』によると、虐殺事件の状況は、死者 423 人³、負傷者 140 人にのぼるといふ。

Dans cette phrase, on trouve une locution verbale *faire l'état de*, traduite par « invoquer » (« ひきあいに出す »). Or, la locution qui a le sens de « s'appuyer sur, mettre en avant, rapporter » est plutôt *faire état de*, sans article, comme nous apprennent *Le*

¹ 渡邊淳也『中級フランス語 叙法の謎を解く』、東京、白水社、2018年、181頁。

² Dans mes citations, je reproduis tels quels les mots mis en italique par l'auteur.

³ Ne faudrait-il pas lire « 428 人 » ?

*Petit Robert*⁴, s.v. *état*, le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs⁵, s.v. *état* et le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg⁶ (t. 12, p. 249b, s.v. *status*). L'emploi de l'article défini dans cette expression semble être rare. De plus il n'est pas confirmé par ma petite recherche sur *Le Monde* du 14 janvier 1998, où, si je ne me trompe, on lit *qui fait état de*. On aimerait bien savoir d'où vient l'article dans cette citation.

Le deuxième cas à examiner vient aussi du *Monde*. Il s'agit d'un passage de ce journal, daté du 18 avril 1997 et qui se lit aux pages 20 (exemple 9) et 40 (exemple 5) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

M. Nétanyahou, selon les fuites de presse qui se sont presque toutes révélées exactes depuis le début de l'affaire, *aurait fait* alors preuve de « mauvaise volonté » face aux enquêteurs.

Cette phrase est traduite en japonais de la manière suivante :

事件の当初から、ほとんどすべて正確だとわかっているリークによると、ネタニヤフ氏は、そのとき、捜査員に「悪意」を示したという。

On pourrait se demander s'il convient de traduire le syntagme *mauvaise volonté* par le mot japonais « 悪意⁷ », à savoir « volonté de nuire à autrui⁸ ». En effet, l'article *volonté* du *Petit Robert* définit *mauvaise volonté* par « disposition à se dérober à un ordre, à un devoir, ou à exécuter un ordre de mauvaise grâce » ; la définition du TLF, s.v. *volonté* va dans le même sens : « disposition à prendre une attitude passive ou de résistance devant une tâche à accomplir ou un ordre à exécuter ». Et l'article *nuire* du *Petit Robert* donne comme synonymes des syntagmes *désir*, *intention*, *volonté de nuire*, non pas *mauvaise volonté*, mais *malignité* et *malveillance*. Ainsi, l'attitude de Benyamin Netanyahou évoquée dans la citation me semble être caractérisée par le journaliste non

⁴ *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Nouvelle édition remaniée et amplifiée* sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 1993.

⁵ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; je désigne ce dictionnaire par TLF.

⁶ Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. ; je désigne ce dictionnaire par FEW.

⁷ Le mot est repris à la page 41, deuxième ligne d'en bas.

⁸ Au moins c'est ainsi que le mot japonais est traduit par un dictionnaire de Shinchosha, dont le cinquième tirage de la nouvelle édition date de 1987 (山田俊雄・築島裕・小林芳規編修『新潮国語辞典 現代語・古語』、東京、新潮社、1965年初版、1987年新装改訂版第5刷), p. 19. D'après la deuxième édition du *Grand Dictionnaire du japonais* de Shogakukan (『日本国語大辞典第2版』、東京、小学館、2000-2007), s.v. 悪意, cette signification date de 1866-1870.

pas comme quelque chose d'agressif que suggère le mot japonais « 悪意 » (c'est-à-dire « volonté de nuire à autrui »), mais plutôt par un refus obstiné de répondre aux questions des enquêteurs.

La troisième citation qui me semble appeler une remarque provient d'une lettre de Voltaire (21/11/1694-30/05/1778). La voici telle qu'elle est imprimée à la page 30 (exemple 1) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

Si j'étais plus jeune, je *faisais* une requête à la Providence ; [...] ⁹
(Voltaire, *Correspondance avec les souverains*, vol. 2)

Elle est rendue en japonais de la manière suivante :

もしわたしがもっと若かったら、神の摂理の探求をするだろうに。

Le groupe nominal japonais « 神の摂理の探求 » pourrait être traduit en français par « recherche de la Providence », d'autant plus qu'il nous rappelle le titre d'un ouvrage célèbre de Malebranche, *De la recherche de la vérité* (1674-1675). Pourtant ne serait-il pas un peu difficile d'imaginer le vieux philosophe¹⁰ se livrer à une longue étude sur la volonté divine ? Le substantif *requête* a certes la signification de « recherche soignée, enquête » si l'on en croit le FEW, t. 10, p. 283b, s.v. *requirère*, mais ce sens est daté par Wartburg d'entre 1611 et 1700. De plus, l'expression qu'il a utilisée est *faire une requête à la Providence* et non pas *faire une requête de la Providence*. Comment faut-il expliquer l'emploi de la préposition *à* au lieu de *de* dans cette expression ? Ici, le mot *requête* ne signifie-t-il pas simplement « demande, sollicitation par écrit adressée à quelqu'un ayant autorité pour prendre une décision » comme le dit l'article *requête*¹ du TLF ?

Pour y voir plus clair, il ne serait pas inutile de donner un contexte plus long. Le passage cité d'une manière peu limpide par notre linguiste vient, si ma petite recherche n'est pas erronée, de la lettre que Voltaire a adressée à Frédéric II, roi de Prusse, le 17 novembre 1749. En parlant de tragédies, l'écrivain y flatte l'esprit philosophique de son destinataire en l'opposant à la tête très peu philosophique du public parisien. La lettre se termine de la manière suivante :

⁹ Il vaudrait mieux mettre un point à la fin.

¹⁰ Mais il n'a pas encore 55 ans, comme on le verra dans un instant.

Vous aimerez la mort de César, nos Parisiennes aiment *Zaïre*. Une tragédie où l'on pleure est jouée cent fois, une tragédie où l'on dit : *Vraiment voilà qui est beau, Rome est bien peinte*, une telle tragédie dis-je est jouée quatre ou cinq fois. J'aurai donc fait une partie de mes ouvrages pour Frédéric le Grand, et l'autre partie pour ma nation. Si j'avais eu le bonheur de vivre auprès de Votre Majesté je n'aurais travaillé que pour elle. Si j'étais plus jeune je ferais une requête à la providence, je lui dirais : Ô fortune, fais-moi passer six mois à Sans-Souci et six mois à Paris¹¹.

Comme nous l'apprend le discours direct final, Voltaire dit que s'il était moins âgé, il demanderait à la providence (ou à la fortune) de lui permettre de séjourner une moitié de l'année auprès du roi de Prusse pour y composer des ouvrages philosophiques qu'il lui destine, et de passer le reste de l'année à Paris pour y expédier des œuvres alimentaires. C'est à cette demande imaginaire que se rapporte le mot *requête*. Il me semble ainsi difficile de lui donner le sens ancien de « recherche soigneuse, enquête ».

Le quatrième cas qui nous occupe concerne le pronom possessif. Citons d'abord le passage de *L'École des mœurs* de Jean-Baptiste Blanchard, tel qu'on le lit à la page 71 (exemple 9) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

Mais *qui que vous soyez*, père et mère, précepteur ou gouvernante, si vous voulez former le caractère de votre élève, tâchez de régler et de soutenir le vôtre.

La phrase est ainsi traduite en japonais :

しかし、あなたがだれであろうとも、父であろうと、母であろうと、男性あるいは女性の家庭教師であろうと、もしあなたが生徒の人格を涵養しようと思うなら、生徒を規範に沿わせ、激励するよう努めなさい。

Le pronom possessif *le vôtre* représente-t-il *votre élève* comme le suggère la traduction « élève » (「生徒を」) ? Ne s'agirait-il pas plutôt de *votre caractère*, c'est-à-dire du caractère de celui qui veut former celui de son élève ? Pour trancher la question, il suffirait de citer la suite du passage qui forme un alinéa assez long. La voici¹² :

¹¹ Voltaire, *Correspondance*, t. III, (janvier 1749-décembre 1753), Édition Theodore Besterman, Paris, Gallimard, 1975, Bibliothèque de la Pléiade, p. 142.

¹² Je conserve l'orthographe de l'édition.

Car ne croyez pas qu'on forme un enfant avec de beaux discours et de belles phrases : vos discours pourront éclairer son ame, mais c'est votre caractère qui fera le sien. Avec beaucoup de régularité dans la conduite, ayez beaucoup d'égalité dans l'humeur, de gaieté dans vos leçons, de douceur dans vos paroles. Prêchez d'exemple : rien n'est plus puissant sur les enfans comme sur les hommes faits. Ne vous permettez pas, s'il est possible, une parole qui ne soit une leçon, une démarche qui ne soit un modèle. De quelque tempérament que soit votre élève, vous verrez qu'insensiblement la vertu, la douceur et la sérénité de votre ame passeront dans la sienne¹³.

Cet alinéa met en avant non pas l'élève, mais plutôt l'importance de l'éducateur. Si celui-ci ne se comportait pas comme un modèle à imiter, l'éducation serait moins efficace et les enfants assimileraient plus difficilement les leçons prodiguées. Cette maxime s'applique à toute personne qui se charge de l'enseignement. Le concessif *qui que vous soyez* que l'on lisait au début du paragraphe insistait donc sur le caractère universel du précepte et montrait comment toute l'attention de l'auteur se concentrait non pas sur les enfants mais sur les éducateurs.

Le cinquième exemple qui m'intéresse est tiré de la *Trilogie* de Luc J. Griffet et Wallace D. Wattles¹⁴. Le voici tel que l'on le lit à la page 118 (exemple 1) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

Quelle que soit l'action à fournir, il est évident que vous *devez* agir MAINTENANT. Vous ne pouvez pas agir dans le passé, et il est essentiel à la clarté de votre vision mentale que vous écartiez le passé de votre esprit. Vous ne pouvez pas agir dans le futur, car le futur n'est pas encore là¹⁵.

Le passage est traduit en japonais de la manière suivante :

¹³ Jean-Baptiste Blanchard, *L'École des mœurs ou Réflexions morales et historiques sur les maximes de la sagesse. Ouvrage utile aux jeunes gens et autres personnes, pour se bien conduire dans le monde. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin, et augmentée de plusieurs nouveaux traits d'Histoire*, t. I, Lyon, Kindelem, 1812, p. 34.

¹⁴ Luc J. Griffet et Wallace D. Wattles, *Trilogie. Trois clés majeures sur la voie de la Conscience Unitaire*, Dieulefit, VSF Ambassadors, 2011. D'après la description de Amazon.fr, « *Trilogie* est une traduction commentée, fidèle et intégrale des trois derniers textes de Wallace D. Wattles. Ceux-ci portent sur la richesse, la santé et la grandeur, et sont un enseignement avancé et avant-gardiste pour aller vers l'état de conscience unitaire, garant d'une vie de service saine et abondante. »

¹⁵ Cette citation se lit à la page 76 de la *Trilogie, op. cit.*

もたらしべき行動がどのようなものであろうとも、あなたが「今」(強調原文)行動するべきことは明白です。あなたは過去において行動することはできません。あなたの心理的視点によって、あなたの精神から遠ざけることが肝要です。あなたは未来において行動することもできません。未来はまだそこにはないのですから。

C'est la troisième phrase de la traduction (« あなたの心理的視点によって、あなたの精神から遠ざけることが肝要です »), correspondant à la deuxième proposition de la deuxième phrase française (*il est essentiel à la clarté de votre vision mentale que vous écartiez le passé de votre esprit*), qui m'embarrasse. D'abord, pourquoi le complément d'objet (*le passé*) du verbe *écarter* est-il omis dans la traduction ? Il est vrai que la langue japonaise préfère souvent être implicite, mais cette omission semble risquer d'empêcher les lecteurs de bien comprendre ce que prêchent les auteurs. D'autant plus que ceux-ci n'hésitent pas à répéter les mots comme on peut le constater dans la présente citation.

Ensuite, dans la phrase en question, le groupe à *la clarté de votre vision mentale* signifie-t-il vraiment « selon votre point de vue psychologique » (« あなたの心理的視点によって ») ? Certes, la locution prépositive à *la clarté de* signifie « sous l'éclairage de » dans des syntagmes comme à *la clarté d'une lampe*¹⁶ ou à *la clarté d'une bougie, d'un réverbère, d'un projecteur*¹⁷, mais les auteurs auraient-ils utilisé ici cette locution au sens figuré ? Si oui, pourquoi est-elle placée avant la conjonction *que* et non pas après ? Ne serait-il pas préférable de rattacher la préposition à à l'adjectif *essentiel* qui la précède, de comprendre *essentiel à* au sens de « indispensable à¹⁸ » et de considérer *la clarté de votre vision mentale* comme complément prépositionnel de l'adjectif *essentiel* ? On pourrait ainsi paraphraser la proposition *il est essentiel à la clarté de votre vision mentale que vous écartiez le passé de votre esprit* par « ne préoccupez-vous de votre passé, car c'est ce qui est nécessaire pour que vous ayez un esprit lucide ». Pour corroborer mon interprétation, il ne serait pas inutile de citer deux autres passages de *Trilogie*, un qui se trouve un peu plus haut, et l'autre qui se trouve un peu plus bas :

L'utilisation scientifique de la pensée consiste à former *une image mentale claire et distincte* de ce que vous voulez ; à s'en tenir fermement à l'intention

¹⁶ Voir *Le Petit Robert*, édition citée, s.v. *clarté*.

¹⁷ Voir le TLF, s.v. *clarté*.

¹⁸ Voir le TLF, s.v. *essentiel*¹ qui sous la définition « qui est nécessaire à l'existence de quelque chose » donne le syntagme *être essentiel à quelque chose*. L'étymon *essentialis* manque au FEW et le mot *essentiel* est absent de la *Base historique du vocabulaire français* (= BHVF ; consultable sur son site : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>). Pour des exemples de la construction *il est essentiel à quelque chose que...*, Frantext nous fournit entre autres une phrase de Destutt de Tracy, *Commentaire sur l'Esprit des Lois de Montesquieu* (1807) : « En effet, *il est essentiel à ce gouvernement que* le public attache beaucoup d'importance à l'éclat extérieur. » (Paris, Didot, 1819, p. 54 ; c'est moi qui souligne).

d'obtenir ce que vous voulez ; et à se rendre compte avec une foi reconnaissante que vous obtenez réellement ce que vous voulez¹⁹.

Ne vous tracassez pas de savoir si le travail d'hier a été bien fait ou mal fait ; faites bien le travail d'aujourd'hui²⁰.

Ces passages semblent suggérer que *la clarté de la vision mentale* n'est pas considérée par les auteurs de la *Trilogie* comme quelque chose que chacun d'entre nous possède dès le début, mais plutôt qu'elle doit être acquise à force d'un effort continu. Si l'on donnait le sens (figuré) de « sous l'éclairage de » à la locution *à la clarté de*, on risquerait de faire dire aux auteurs ce qu'ils ne veulent pas dire.

Le sixième exemple qui mérite d'attirer notre attention se lit à la même page 118 (exemple 2) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe. Il vient de la *Monographie de la presse parisienne* d'Honoré de Balzac. Le voici tel qu'il y est imprimé :

La Presse de Londres n'a pas sur le monde la même action que celle de Paris : elle est en quelque sorte spéciale à l'Angleterre, qui porte son égoïsme en toute chose. Cet égoïsme *doit* s'appeler patriotisme, car le patriotisme n'est autre chose que l'égoïsme du pays.

La traduction japonaise du passage est la suivante :

ロンドンの報道は世界に対して、パリの報道と同じ作用をもっているわけではない。報道は、イギリスではある意味で特別であって、なにごとにおいても利己主義をもっているのである。この利己主義は愛国主義と呼ぶしかない²¹。というのも、愛国主義は国家の利己主義にほかならないからだ。

La deuxième phrase de la traduction (« 報道は、イギリスではある意味で特別であって、なにごとにおいても利己主義をもっているのである »), qui correspond à la deuxième proposition de la première phrase du texte balzacien (*elle est en quelque sorte spéciale à l'Angleterre, qui porte son égoïsme en toute chose*), me semble nécessiter deux remarques. Le syntagme *à l'Angleterre* doit-il être compris comme complément de lieu et équivaut-il à *en Angleterre* ainsi que me paraît suggérer la traduction (« イギリスで

¹⁹ Luc J. Griffet et Wallace D. Wattles, *op. cit.*, p. 75 ; c'est moi qui souligne.

²⁰ *Ibid.*, p. 77 ; c'est moi qui souligne.

²¹ Ne faut-il pas souligner « しかない » ?

は ») ? Il est vrai que d'après *Le Bon Usage*²², on employait à *la* ou à *l'* devant un nom féminin de pays « jusque dans le XVIII^e s., et même dans le XIX^e », mais il s'agissait d'un « pays lointain » comme la Chine ou l'Amérique²³. Pour confirmer ce que disent Maurice Grevisse et André Goosse, la concordance des œuvres de Balzac établie par Kazuo Kiriu²⁴ nous apprend que cet auteur écrivait parfois à *la Chine*²⁵, mais plus souvent *en Chine*²⁶ et toujours *en Allemagne*²⁷, *en Angleterre*²⁸, etc. Si l'on lit parfois la préposition à devant un nom de pays féminin, c'est uniquement parce qu'elle est nécessaire pour les constructions telles que *envier à*, *faire honneur à*²⁹, *particulier à*³⁰, *quant à*³¹, *spécial à*³², etc. Il me semble donc préférable de rattacher la préposition à à l'adjectif qui la précède, de donner à *spécial à* le sens de « particulier à » et de considérer *l'Angleterre* comme complément prépositionnel de l'adjectif *spécial*. Il est vrai que cet emploi n'est bien dégagé ni dans la BHVF ni dans le FEW, t. 12, p. 152b, s.v. *specialis*, mais le TLF, s.v. *spécial* relève, sous la définition « qui est particulier à

²² Voir Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 16^e édition, Bruxelles, Duculot, 2016, § 1051, H1, p. 1464.

²³ Ce phénomène n'est signalé ni par Sueo Asakura (*Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, Nouvelle édition entièrement refondue, Tokyo, Hakuuisha, 2002, p. 2b, s.v. à) ni par Marc Wilmet (*Grammaire critique du français*, 3^e édition, Bruxelles, Duculot, 2003, § 80, p. 85) ni par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (*Grammaire méthodique du français*, 6^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, p. 644) – trois ouvrages cités par Jun-ya Watanabe dans sa bibliographie (p. 177-180) – ni même par Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon (*Grammaire du français classique et moderne*, Édition revue et corrigée, Paris, Hachette, 1962 ; 1989, § 553, p. 475).

²⁴ Consultable sur le site de La Maison de Balzac à Paris : <http://www.v2asp.paris.fr/commun/v2asp/musees/balzac/kiriu/concordance.htm>.

²⁵ Voir *Histoire impartiale des Jésuites* (1824) : « Mathias Ricci était à *la Chine*, et étudiait toute la science des lettrés, leur langue et leurs mœurs ; [...] » (*Œuvres complètes de M. de Balzac*, t. XXVI, *Fantaisies et œuvres historiques*, Édition établie et annotée par Jean A. Ducourneau, Paris, Les Bibliophiles de l'Originale, 1976 [= *BO*, t. XXVI], p. 342 ; c'est moi qui souligne).

²⁶ Voir la lettre à Madame Hanska, le 26 novembre 1834 : « Il riait comme un enfant à Genève, et il faisait des campagnes *en Chine* ! » (Honoré de Balzac, *Lettres à Madame Hanska*, 2 vol., Édition établie par Roger Pierrot, Paris, Laffont, 1990 [= *LH*], t. I, p. 210 ; c'est moi qui souligne) ; etc.

²⁷ Voir la lettre à Madame Hanska, le 4 août 1834 : « [...] dites-vous que mon esprit et mon cœur font une fugue *en Allemagne*. » (*ibid.*, p. 180 ; c'est moi qui souligne) ; etc.

²⁸ Voir la lettre à Madame Hanska, le 19 octobre 1834 : « Ah ! je vais aller peut-être *en Angleterre* pour quelques jours [...]. » (*ibid.*, p. 199 ; c'est moi qui souligne) ; etc.

²⁹ Voir la *Monographie de la presse parisienne* : « s'il [= l'homme politique] paraît à l'étranger, il y produit une grande sensation qui fait honneur à la Prusse, à l'Italie, à l'Espagne, à la Russie, *et qui prouve que ces pays goûtent les idées de l'homme politique et l'envient à la France*. » (*BO*, t. XXVI, p. 253 ; c'est l'auteur qui souligne).

³⁰ Voir par exemple la phrase suivante : « En ce moment, une Anglaise déboucha de sa voiture de louage et se montra dans le beau idéal de ce flegme *particulier à l'Angleterre* et à tous ses produits prétendus animés. » (*Gaudissart II*, Texte présenté, établi et annoté par Anne-Marie Meininger, dans Balzac, *La Comédie humaine*, Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, t. VII, Paris, Gallimard, 1977, Bibliothèque de la Pléiade, p. 852 ; c'est moi qui souligne).

³¹ Voir la lettre à Madame Hanska, le 14 décembre 1843 : « *Quant à l'Angleterre*, n'en prononcez plus le nom. » (*LH*, t. I, p. 750 ; c'est moi qui souligne).

³² Voir la lettre à Madame Hanska, le 30 décembre 1846 : « Les Allemands ignorent complètement ces manutentions-là, c'est un commerce *spécial à la France* ; ils se connaissent peu en étoffes aussi. » (*ibid.*, t. II, p. 497 ; c'est moi qui souligne).

une catégorie de choses, de personnes », notre construction *spécial à* avec un exemple de 1955³³. Bien qu'il ne dise rien sur son histoire, cet emploi est attesté au moins depuis 1560³⁴ si l'on fait une petite recherche dans Frantext.

L'autre point concerne la proposition relative *qui porte son égoïsme en toute chose*, qui est traduite par « なにごとにおいても利己主義をもっているのである ». L'antécédent du pronom relatif *qui* est-il *la Presse de Londres* comme semble le suggérer la traduction ? La présence de la virgule après *Angleterre* pourrait appuyer cette interprétation. Mais dans l'édition de référence de la *Monographie de la presse parisienne*³⁵, on ne retrouve pas cette virgule et de ce fait, on est amené à considérer *l'Angleterre* comme antécédent du pronom relatif *qui*. Balzac me paraît vouloir dire que l'égoïsme (ou le patriotisme) de l'Angleterre empreint toutes les activités, y compris le journalisme londonien. La suite du passage cité³⁶ me semble confirmer cette interprétation.

Le septième exemple qui retient notre attention est pris à *Un barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras. Le voici tel qu'il est cité à la page 155 (exemple 3) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

La colère perçait dans ses paroles, toujours aussi forte, plus forte qu'elle. Elle paraissait épuisée et transpirait beaucoup en parlant³⁷.

Les deux phrases sont traduites en japonais de la manière suivante :

彼女のことばを怒りがつらぬいていた。彼女のことばは相変わらず強く、彼女自身より強かった。彼女は疲れ果てているように見え、話すときたくさん汗をかいていた。

Le passage décrit l'état de la mère de Suzanne, qui répète à Jean Agosti que son fils Joseph est incapable d'apprendre l'orthographe et que les fautes qu'il a commises

³³ « Considéré dans sa pleine réalité biologique, l'amour (c'est-à-dire l'affinité de l'être pour l'être) n'est pas *spécial à* l'Homme. [...] » (Teilhard de Chardin, *Phénomène humain*, Paris, Seuil, 1955, p. 293 ; c'est moi qui souligne).

³⁴ Voir Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, Livre second, chapitre VIII (1560) : « car la promesse que nous avons eu cy dessus en la première Table n'estoit pas *spéciale à* un précepte seulement, mais s'estendoit à toute la Loy. » (Paris, Vrin, 1957, p. 168 ; c'est moi qui souligne).

³⁵ Voir *BO*, t. XXVI, p. 293.

³⁶ Voir *ibid.* : « Un Anglais est Anglais d'abord, il est journaliste après. Le Français est avant tout journaliste, il n'est Français qu'après. Ainsi, jamais les journaux anglais ne commettront la faute de donner les secrets de leur cabinet quand il s'agit de recueillir un avantage quelconque au dehors ; tandis que pour avoir des abonnés, le journal français bavardera sur les arcanes politiques, [...] »

³⁷ Il se lit dans *Un barrage contre le Pacifique*, Texte établi, présenté et annoté par Julien Piat, dans Marguerite Duras, *Œuvres complètes*, Édition publiée sous la direction de Gilles Philippe, t. I, Paris, Gallimard, 2011, Bibliothèque de la Pléiade, p. 480.

dans l'écriture lui sont toujours insupportables. C'est en réfléchissant sur l'incompétence ou la mauvaise volonté de son fils qu'elle sent la colère monter. La partie qui me semble être problématique est celle de la version japonaise correspondant à la fin de la première phrase française (*toujours aussi forte, plus forte qu'elle*). La deuxième phrase de la traduction (« 彼女のことは相変わらず強く、彼女自身より強かった ») me paraît suggérer qu'aux yeux du traducteur, l'adjectif *fort* (« 強い ») qualifie le syntagme nominal *ses paroles* (« 彼女のことは ») dans le texte de Marguerite Duras. Mais dans ce cas-là, comment faut-il expliquer qu'il est au singulier et non pas au pluriel comme on pourrait s'y attendre ? Ne serait-il pas plus simple de comprendre que l'adjectif *fort* qualifie *la colère* de la mère et que celle-ci a du mal à retenir son sentiment ? Le singulier féminin de l'adjectif serait ainsi parfaitement justifié. Pour corroborer mon interprétation, citons le dialogue qui suit la citation :

« Y a pas que l'orthographe », dit Agosti qui peut-être se sentait visé par la mère ou peut-être cherchait à la calmer.

« Il y a quoi ? Il n'y a rien de plus important, si tu ne sais pas écrire une lettre tu ne peux rien faire, c'est comme s'il te manquait, je ne sais pas moi, un bras par exemple³⁸. »

Ces répliques montrent que la mère ne décolère pas et que son interlocuteur et sa fille sont incapables de lui faire chasser de son esprit son idée fixe. Elles confirment ainsi que la colère est *toujours aussi forte, plus forte que* la mère.

Le huitième et dernier exemple que l'on peut examiner concerne l'adjectif possessif. Il provient d'une des chansons de Georges Brassens : *Le mouton de Panurge*. Citons la phrase telle qu'elle est imprimée à la page 164 (exemple 7) de l'ouvrage de Jun-ya Watanabe :

N'allez pas croire davantage que le démon brûle son corps.

Cette phrase est traduite en japonais de la manière suivante :

もはや、悪魔が焼死するなどとは信じなされるな。

Le verbe japonais « 焼死する » signifiant « se détruire par le feu », le traducteur semble comprendre, dans la proposition *le démon brûle son corps*, que *son corps*

³⁸ *Ibid.*

désigne le corps du *démon* lui-même. Mais si l'on relit les paroles de la chanson depuis le début jusqu'à la fin, il me semble qu'une autre interprétation est possible ou même préférable. Car chacune des quatre premières strophes met en lumière des traits caractéristiques de l'héroïne. Voici le début, pour ceux qui n'ont pas appris par cœur la chanson³⁹ :

Elle n'a pas encor de plumes
 La flèch' qui doit percer son flanc,
 Et dans son cœur rien ne s'allume
 Quand elle cède à ses galants.
 Elle se rit bien des gondoles,
 Des fleurs bleu's, des galants discours,
 Des Vénus de la vieille école,
 Cell's qui font l'amour par amour.
 Des Vénus de la vieille école,
 Cell's qui font l'amour par amour.

Dans cette première strophe, la femme anonyme que met en scène le chanteur est présentée comme celle qui se moque des sentimentales faisant *l'amour par amour*. La phrase citée par Jun-ya Watanabe apparaît en tête de la deuxième strophe :

N'allez pas croire davantage
 Que le démon brûle son corps.
 Il s'arrête au premier étage,
 Son septième ciel, et encor !
 Elle n'est jamais, langoureuse,
 Passé' par le pont des soupirs,
 Et voit comm' des bêtes curieuses,
 Cell's qui font l'amour par plaisir.
 Et voit comm' des bêtes curieuses,
 Cell's qui font l'amour par plaisir.

³⁹ Elle est citée d'après Georges Brassens, *Œuvres complètes. Chansons, poèmes, romans, préfaces, écrits libertaires, correspondance*, Édition établie, présentée et annotée par Jean-Paul Liégeois, Paris, Cherche Midi, 2007, p. 186-187.

Dans cette strophe, l'héroïne se distingue des femmes qui jouissent, car elle est frigide ; son *septième ciel* n'atteint qu'à un niveau très bas. Quant à la troisième strophe, elle oppose l'héroïne aux femmes qui s'abandonnent pour gagner de l'argent. La voici :

Croyez pas qu'elle soit à vendre.
 Quand on l'a mise sur le dos,
 On n'est pas tenu de se fendre
 D'un somptueux petit cadeau.
 Avant d'aller en bacchanale
 Ell' présente pas un devis,
 Ell' n'a rien de ces bell's vénales,
 Cell's qui font l'amour par profit.
 Ell' n'a rien de ces bell's vénales,
 Cell's qui font l'amour par profit.

Après ces trois strophes où le chanteur énumère ce qui n'est pas dans le caractère de son héroïne, la quatrième nous explique pourquoi cette femme, qui n'est ni romantique ni sensuelle ni vénale, fait l'amour avec n'importe qui.

Mais alors, pourquoi cède-t-elle,
 Sans cœur, sans lucre, sans plaisir ?
 Si l'amour vaut pas la chandelle,
 Pourquoi le jou'-t-elle à loisir ?
 Si quiconque peut, sans ambages,
 L'aider à dégrafer sa rob',
 C'est parc' qu'ell' veut être à la page,
 Que c'est la mode et qu'elle est snob.
 C'est parc' qu'ell' veut être à la page,
 Que c'est la mode et qu'elle est snob.

L'héroïne fait donc l'amour pour être à la mode. Restera-t-elle toujours indifférente à l'amour et au plaisir ? Peut-être non. Au moins est-ce ainsi que se termine la chanson.

Mais changent coutumes et filles.
 Un jour, peut-être, en son sein nu,

Va se planter pour tout' la vie
 Une petite flèch' perdu'.
 On n' verra plus qu'elle en gondole,
 Elle ira jouer, à son tour,
 Les Vénus de la vieille école,
 Cell's qui font l'amour par amour.
 Les Vénus de la vieille école,
 Cell's qui font l'amour par amour.

En prévoyant ainsi le jour où l'héroïne recevra les flèches de Cupidon pour tomber amoureuse, la chanson finit avec un ton assez optimiste. Si, après avoir parcouru l'ensemble des paroles du *mouton de Panurge*, on retourne au *démon* qui *brûle son corps*, on comprend sans trop de difficulté que le chanteur veut dire que l'héroïne, qui n'est qu'une snob, n'a pas *le diable au corps*, à savoir qu'elle ne se laisse pas emporter par les passions charnelles⁴⁰. Dans la citation, *son corps* désigne non pas le corps du diable, mais le corps de l'héroïne.

On peut faire remarquer encore que l'expression *ne... pas davantage* dans l'impératif négatif *N'allez pas croire davantage* ne signifie pas « ne... plus » (« もはや... ない ») comme le propose la traduction, mais plutôt « ne... non plus » (« も... ない »)⁴¹. Puisque l'impératif négatif suit la première strophe où le chanteur demandait au public de ne pas supposer que l'héroïne soit sentimentale, il ouvre à juste titre la deuxième strophe où il insiste sur sa frigidité. Une relecture de l'ensemble de la chanson n'aura pas été tout à fait inutile pour bien comprendre la brève citation donnée comme exemple par Jun-ya Watanabe.

Avant de terminer, relevons quelques coquilles qu'on pourrait rectifier lors d'un nouveau tirage :

p. 11, exemple 11 : « Selon la presse portugaise, Cristiano Ronaldo serait l'heureux papa de jumeaux nés le 8 juin par mère porteuse. » La traduction (「ポルトガルの報道によると、クリスティアノ・ロナウドは代理母により双子の父親になった模様。」) omet la date (« le 8 juin ») ; il en va de même dans l'exemple 10 de la page 17 ;

p. 16, ligne 2 : « temps composé » est à lire « temps composé » ;

p. 19, ligne 4 : lire « il pleuvait » au lieu de « il pluait » ;

⁴⁰ Voir le TLF, s.v. *corps* sur la locution verbale *avoir le diable au corps*.

⁴¹ Voir *Le Bon Usage*, édition citée, § 1027, b, 2, p. 1409.

p. 25, ligne 6 : « 可視世界だったの世界 » est sans doute à lire « 可視世界だった世界 » ;

ibid., ligne 14 : « 世界の連鎖しありません » est sans doute à lire « 世界の連鎖しありません » ;

p. 31, ligne 14 : « 半過去形ほかの用法 » est, si je ne me trompe, à lire « 半過去形のほかの用法 » ;

p. 34, 4^e ligne d'en bas : lire « imparfait d'imminence contrecarrée » au lieu de « imparfait d'imminence contrecarée » ;

p. 49, schéma : « j'aurais dû (réservé) » serait-il à lire « j'aurais dû (réserver) » ?

p. 55, exemple 4 : puisque l'auteur parle du conditionnel passé, n'aurait-il pas besoin de mettre en italique « conçu » dans « *Aurait-il conçu des soupçons sur mes assiduités ?* » ?

p. 58, ligne 7 : lire « Coupon-réponse » au lieu de « Coupon-réponce » ;

p. 67, ligne 12 : le premier sens du verbe *ignorer* n'est-il pas « ne pas connaître, ne pas savoir » (「知らない」) plutôt que « ne pas reconnaître (une chose) pour ce qu'elle est, négliger » (「無視する」), surtout quand il s'agit des verbes épistémiques ?

ibid., ligne 18 : le point n'est-il pas nécessaire après « etc » ?

p. 70, exemple 5 : lire « réussisse » au lieu de « réusisse » ;

p. 80, ligne 4 : « que + indicatif » (「que + 直説法」) ne serait-il pas à lire « que + subjonctif » (「que + 接続法」) ? Car il s'agit du prédicat non-assertif ?

p. 85, 6^e ligne d'en bas : dans « 3'') qui est une négation de la phrase 1 » (「1) の否定である 3''」), « 3'' » ne serait-il pas à lire « 3' » ? Car juste au-dessus, la phrase 3' est qualifiée de « correspondant à une négation de la phrase 1 » (「1) の否定に対応」) et la phrase 3'' de « correspondant à une négation de la phrase 2 » (「2) の否定に対応」) ;

p. 86, exemple 4' : lire « peut » au lieu de « peux » ;

p. 96, ligne 5 : lire « あります » au lieu de « ありあます » ;

p. 107, exemple 11 : la citation est tirée non pas de « M. Goudelet, *Près de Colette* », mais de « M. Goudek, *Près de Colette* » ;

p. 121, exemple 6' : lire « ça doit être pour M^{me} Rousseau » et non pas « ça doit être M^{me} Rousseau », car la phrase reprend « Pour qui a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah ! mon Dieu, ce sera pour M^{me} Rousseau » de Marcel Proust ;

p. 126, ligne 11 : lire « tu n'es pas obligé » au lieu de « tu n'est pas obligé » ;

p. 129, lignes 2 et 7 : on appelle d'habitude la première épopée française *La Chanson de Roland* au singulier (avec article) et non pas « *Chansons de Roland* » ;

p. 147, ligne 2 de l'exemple 4 : lire « devenir » et non pas « devinir » ;

p. 166, lignes 15-16 : pour expliquer les phrases 1 (« Allez, j'y vais. ») et 2 (« Allez, on s'en va. »), l'auteur écrit ceci : « Dans la phrase 1, le locuteur convie son interlocuteur à s'en aller ensemble, alors que dans la phrase 2, le locuteur est le seul à partir » (「1) ではいっしょに行こうという誘いで、2) では立ち去るのは発話者だけです」). La traduction qu'il donne de chaque phrase (« さあ、ぼくは行くよ。 » pour la phrase 1 et « さあ、(われわれは)行こう。 » pour la phrase 2) semble contredire cette explication ;

p. 169, ligne 4 : faut-il lire « Bres » au lieu de « Brès » ? Car ailleurs on lit ce nom de personne sans accent ;

p. 171, ligne 3 : lire « あいだの使い分け » au lieu de « あいだ使い分け ».

Il me paraît par ailleurs que la bibliographie (p. 177-180) ne contient pas toutes les références données dans le livre. Ainsi, on ne voit pas très bien à quoi correspondent « Martin 1983 » (p. 23), « Lebaud 1994 » (p. 37), « 渡邊 2004 » (p. 40), « Imbs 1960 » (p. 44), « Cellard 1978 » (p. 95), « 山田 1990 » (p. 140). Même si l'on connaissait au moins des classiques comme *Pour une logique du sens* de Robert Martin (Paris, PUF, 1983), *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive* de Paul Imbs (Paris, Klincksieck, 1960) ou la thèse de Jun-ya Watanabe sur la *Sémantique de l'évidentialité en français*⁴², on aurait du mal à identifier le reste.

J'espère que mes remarques ponctuelles ne seront pas tout à fait superflues pour améliorer *Pour comprendre les modes en français contemporain*.

⁴² 渡邊淳也『フランス語における証拠性の意味論』、東京、早美出版社、2004.